

En terminant, monsieur le président, qu'on me permette de dire que quelque soit les décisions de l'Assemblée Générale sur la question qui nous occupe, c'est le profond espoir de ma délégation que ceci n'affectera en rien la cordialité des rapports entre la république du Cameroun et la Nigeria. C'est avec plaisir d'ailleurs que nous avons enregistré la déclaration du distingué ministre des affaires étrangères du Cameroun à l'effet qu'il ne s'agissait pas là d'une dispute entre son pays et la Nigeria. Le distingué représentant de la Nigeria a manifesté son accord à ce sujet. Ces deux pays sont voisins, ils auront demain des problèmes communs et auront également besoin de leur coopération réciproque pour résoudre les difficultés. Tous les deux peuvent apporter beaucoup à l'Afrique. Il serait désastreux que l'on permette aux rancœurs et ressentiments personnels de saper les fondements de la confiance mutuelle qui sont à la base de toute coopération entre pays. Mon pays s'honore, monsieur le président, de partager avec le Cameroun les richesses de la culture française et de la langue française, car la culture française est l'une des deux grandes cultures du Canada, et ma délégation s'honore aussi de siéger à la gauche de celle de la république du Cameroun. Mais il s'honore également de faire partie avec la Nigeria de ce qu'on appelle le Commonwealth des Nations. Ayant dit ceci, je veux assurer les délégations du Cameroun et de la Nigeria comme toutes les délégations ici, que ma délégation a cherché à établir sa position sur la question qui nous occupe non pas en nous basant sur les différents sentiments qui nous animent, quelque légitime soient-ils, mais sur des principes auxquels nous croyons profondément et que nous ne saurions rejeter sans nous renier nous-mêmes.